

# La première cuvée 2007 des édifices protégés

Sur plus de 42 000 monuments historiques répertoriés en France, environ 1 400 se trouvent en Alsace. L'an dernier, six édifices ont bénéficié dans la région d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

■ Dans cette première cuvée 2007 (une seconde suivra prochainement), la Commission régionale du patrimoine et des sites a retenu deux monuments historiques dans le Bas-Rhin – le château de Froeschwiller et le château de Hunebourg à Dossenheim-sur-Zinsel – et quatre dans le Haut-Rhin – l'établissement de bains municipaux de Mulhouse, la ferme dite de « la Vacherie » à Oberlarg, le château de Bollwiller et la chapelle de pèlerinage Notre-Dame de Dusenbach à Ribeauvillé. Un bonus haut-rhinois, le sud ne représentant qu'un tiers des monuments historiques alsaciens.

Le nombre des monuments historiques, au niveau national, traduit un mouvement en baisse, amorcé depuis une dizaine d'années. De 842 arrêtés de protection pris en

1995 par le ministère de la Culture, le chiffre est tombé à 380 en 2005. Soit des centaines d'édifices en moins susceptibles de bénéficier de subventions, directement de l'État ou des collectivités territoriales, par ricochet. De plus la proportion d'édifices ayant profité du classement (la protection maximale) a été plus fortement réduite que celle d'édifices ayant été simplement inscrits.

## Deux idées pour financer la restauration

De plus, parmi les monuments historiques nationaux, la proportion de ceux considérés en mauvais état ou en péril est passé de 32% en 2002 à 41% l'an dernier, suivant un rapport du ministère.

Du coup, Christine Albanel, ministre de la Culture, vient



« Il faut prendre en compte l'état alarmant du patrimoine », dit Christophe Eschlimann, président du Groupement français des entreprises de monuments historiques. (Photo archives DNA)

de lancer deux idées pour financer la restauration du patrimoine, à travers une taxe sur les nuits en hôtels de luxe ou un jeu de la Française des Jeux.

En fait, Christophe Eschlimann, président du Groupement français des entreprises de monuments historiques (GMH) avait déjà évoqué l'idée d'une participation sur

les nuits d'hôtel. « En septembre, lors des journées du patrimoine, j'ai proposé 0,30€ par nuitée dans tout le parc hôtelier car il vit du tourisme et des monuments historiques », se rappelle le chef d'entreprise alsacien.

## L'heure n'est plus aux rapports

Puiser dans les bénéfices de la Loterie, comme en Grande-Bretagne, « ça fait aussi longtemps que j'en parle ». Reçu récemment par un conseiller à la présidence de la République, Christophe Eschlimann a insisté sur « la contribution » que les touristes feraient avec les nuitées et « sur la création d'un groupe de réflexion qui rassemblerait tous les acteurs du patrimoine afin de trouver une solution

harmonieuse, globale et définitive pour entretenir, améliorer l'état sanitaire et exploiter les monuments historiques ».

Le président du GMH a aussi avancé la piste de la défiscalisation progressive du mécénat: « Il faut prendre en compte l'état alarmant du patrimoine et adapter la défiscalisation en ce sens ». Une somme versée pour un édifice en péril pourrait être défiscalisée à 90%, pour un édifice à l'état sanitaire défectueux à 75%, pour un édifice à l'état sanitaire passable à 60% et pour un édifice en bon état sanitaire, à 45%.

Pour les amis du patrimoine, l'heure n'est plus aux rapports (il y en a eu une dizaine ces dernières années dont un du sénateur alsacien Philippe Richert) mais aux idées neuves génératrices d'emplois pérennes.